

AMÉNAGEMENTS DE LA COUR DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

DÉPENSES

ABRI VÉLO	24 000 €
PRÉAU	56 000 €
VÉGÉTALISATION	8 000 €

FINANCEMENTS

ÉTAT DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX	24 000 €
ALVÉOLE + (SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT)	4 328 €
VILLE DE MELESSE	59 672 €

TOTAL : 88 000 € HT